

# RAPPORT d'activité

20  
22



# Sommaire

- ▶ **3** **Éditorial**
- ▶ **4** **Organigramme**
- ▶ **6** **Les services de la Mission Locale Sud Essonne pour les jeunes et les entreprises**
- ▶ **8** **Repérer et mobiliser les jeunes du sud Essonne**
  - ▶ **9** Le territoire de responsabilité : CCEJR et CAESE
- ▶ **10** **Le premier accueil et la typologie du public venant à la Mission Locale**
- ▶ **12** **L'accompagnement des jeunes**
  - ▶ **14** Les dispositifs de suivi renforcé
  - ▶ **16** La lutte contre le décrochage scolaire des jeunes de 16 à 18 ans
  - ▶ **17** Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)
  - ▶ **18** Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)
- ▶ **20** **Notre mission de Service Public de l'Emploi (SPE)**
  - ▶ **21** Le partenariat avec les entreprises pour l'emploi des jeunes
  - ▶ **23** L'insertion professionnelle
- ▶ **24** **Les nouvelles actions pour favoriser la mobilité**
- ▶ **25** **L'insertion sociale**
- ▶ **26** **Le partenariat local : ensemble pour faciliter l'autonomie des jeunes (logement, santé, handicap, justice, réfugiés)**
- ▶ **28** **Les actions spécifiques : Jeunes & Femmes, Égaux et Jeunesse en action**
- ▶ **29** **Perspectives 2023**
- ▶ **30** **Lexique**



# Édito

Comme si la crise sanitaire ne suffisait pas, voilà que tout juste sorti de l'épisode Covid, la guerre russe-ukrainienne déstabilise les équilibres économiques avec son lot d'inflation impactant le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Dans ce contexte, toutes les tranches de population sont impactées et les jeunes de notre territoire n'y échappent pas. C'est donc avec une vigilance renforcée que les jeunes qui sollicitent notre Mission Locale sont accueillis.

Le rapport d'activité 2022 qui vous est présenté ici témoigne que notre équipe est en capacité de ne laisser personne sur le bord du chemin. Le professionnalisme de nos collaboratrices et collaborateur a permis d'assurer la mission de service public qui leur est dévolue auprès de nos jeunes. Les données chiffrées et les résultats obtenus par la Mission Locale Sud Essonne en attestent. Dans le contexte que l'on connaît, c'est remarquable et encourageant. Un grand merci à chacune et chacun.

Le contexte et l'actualité nous obligent à être en capacité de proposer à nos jeunes les outils qui doivent déboucher sur des solutions.

La réforme en profondeur du service public de l'emploi autour de France Travail interroge bien légitimement sur le devenir, l'organisation et le financement de structure comme la nôtre.

Certaines Missions Locales, dans le nord de l'Essonne par exemple ont déjà anticipé leur fusion. La vérité de certains n'est pas celle des autres.

Bien sûr le travail en réseau et en synergie est indispensable et salvateur mais la priorité des priorités c'est et ce doit être le JEUNE. Pour répondre aux nombreux besoins de notre public jeunes et encore plus sur notre territoire, la première réponse, c'est indéniablement la proximité. C'est pourquoi le maillage du vaste territoire de nos 45 communes de l'Étampois et de Juine et Renarde par une entité à taille humaine rassure nos élus, j'en veux pour preuve le renouvellement des conventions pluriannuelles et les adhésions qui y sont rattachées. Nous allons accentuer encore davantage ce maillage en développant la stratégie d'« aller vers ».

Je me dois de remercier en mon nom et au nom du Conseil d'Administration, les partenaires de la Mission Locale Sud Essonne qu'ils soient institutionnels, collectivités locales et territoriales, les services de l'État, notamment la Sous-Préfecture et la DEETS, ainsi que les associations et les entreprises qui nous accompagnent et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour que nos jeunes gardent foi en l'avenir.

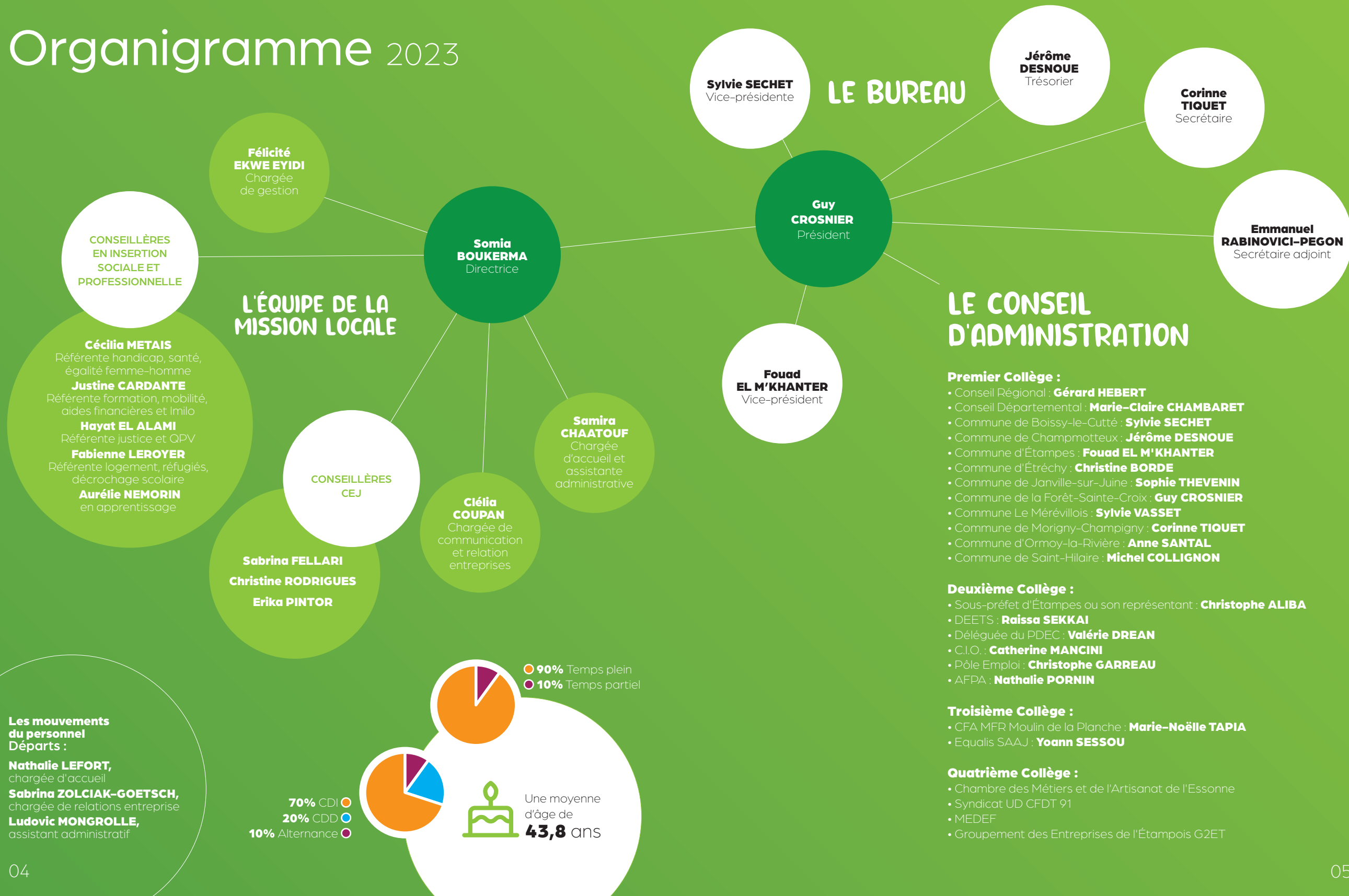
Je redis ici toute ma gratitude à l'ensemble des salariés de notre belle Mission Locale, aux conseillères, à la responsable administrative et à la directrice. Je salue l'engagement sans faille de chacune d'elles. Merci bien sûr aux membres du Conseil d'Administration sur lesquels je sais pouvoir compter.

Il ne faut pas avoir la prétention d'être parfaits, mais la volonté d'être toujours meilleurs et utiles.



**Guy Crosnier**  
Président

# Organigramme 2023





# Les services

de la Mission Locale Sud Essonne  
pour les jeunes et les entreprises

## ÉCOUTER LES AUTRES ET VICE VERSA

À la suite de notre installation  
en août 2021, nous avons  
investi sur une nouvelle  
signalétique et communication.

Les jeunes se sont vite appropriés  
ce nouvel espace. L'équipe et  
certains jeunes ont travaillé  
sur un projet de fresque pour  
aménager la salle dédiée aux  
ateliers collectifs.

## AVEC ET POUR LES JEUNES

### #Customtamiissionlocale

Les talents des jeunes ont  
été mis à l'honneur en laissant  
libre cours à leur créativité  
pour personnaliser l'espace  
des jeunes.

Ils ont développé de nombreuses  
compétences telles que la réflexion,  
le travail en équipe, la budgétisation  
et l'étude des moyens nécessaires  
à la réalisation de la fresque.



La nouvelle salle de formation a été inaugurée  
en présence de M. SINAGOGA, Sous-Préfet d'Étampes,  
des membres de la Sous-préfecture et du conseil d'administration.

Santé,  
Emploi,  
Ressources  
financières

Mobilités,  
Formation

Logement

Citoyenneté,  
Accès aux droits,  
Culture/sports/loisirs

# Le jeune

Notre expertise permet  
de travailler avec  
divers partenaires afin  
de ne laisser aucun  
jeune sans solution.

La finalité de l'offre  
de services de la  
Mission Locale est  
de renforcer l'accès  
à l'autonomie grâce à  
une insertion sociale et  
professionnelle durable.



REPÉRER  
ET MOBILISER



ACCUEILLIR  
ET INFORMER



ACCOMPAGNER  
LES PARCOURS



ACCOMPAGNER  
LES ENTREPRISES DANS  
LEUR RECRUTEMENT



ORIENTER





# L'accompagnement

## des jeunes dans leur insertion

La Mission Locale accompagne majoritairement des jeunes âgés entre 18 et 24 ans.

**1 557** jeunes accompagnés (+34%)

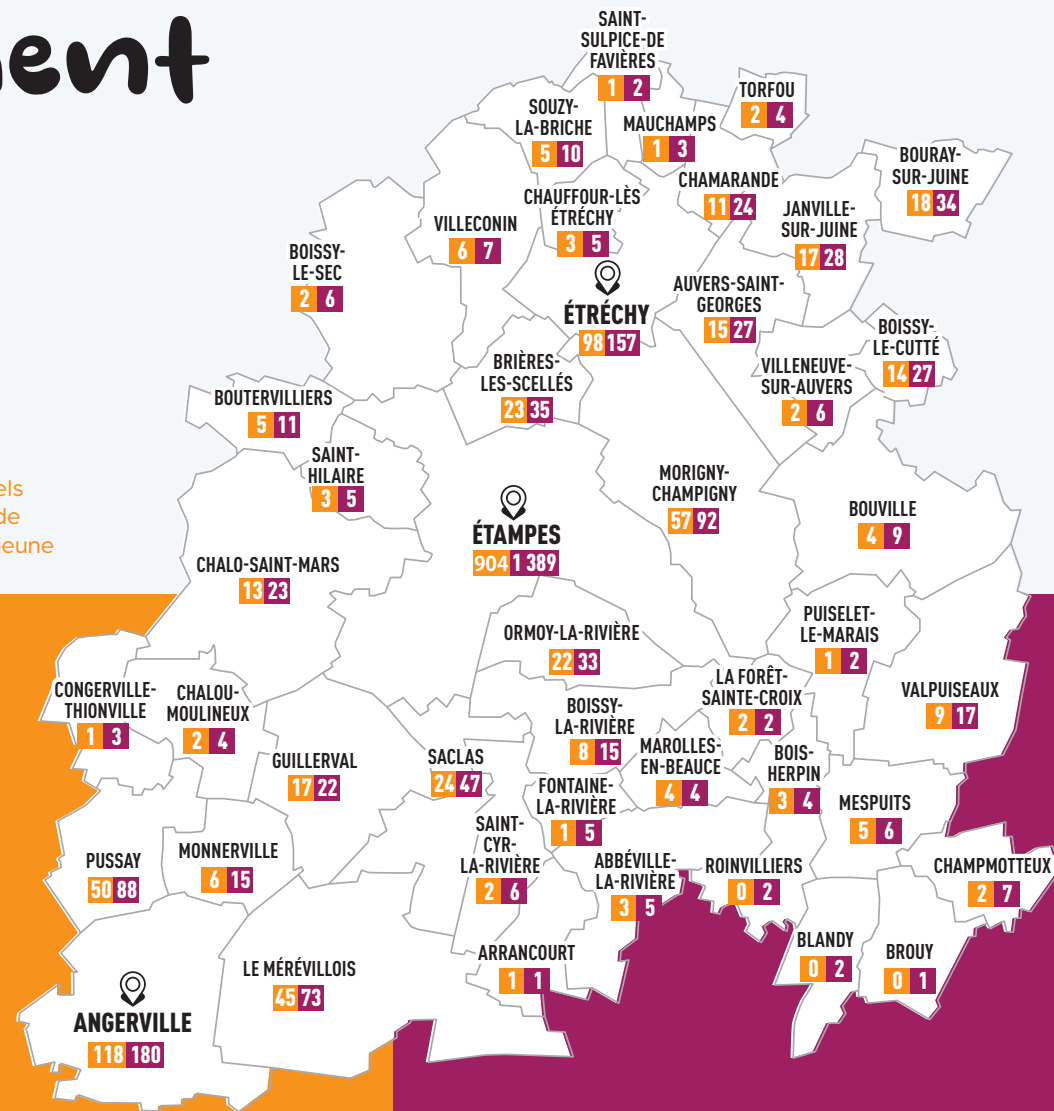
jeunes accompagnés (+34%)

**7 015** entretiens individuels

soit une moyenne de 4,5 entretiens par jeune



**2 679** jeunes contactés



Nous avons maintenu le contact avec les jeunes par différents moyens (SMS, Email, Téléphone, Courrier, Visite, Médiation, Information collective, Atelier)

16,5% QPV

2,4% jeunes bénéficiaires ou ayants droits au RSA



- 12% Niveau validé III+
- 34% Niveau validé IV
- 10% Niveau validé V
- 44% Niveau VI et V Bis

### Typologie des jeunes accompagnés

44,6% femmes

55,4% hommes



5,1% 16/18 ans  
43,2% 18/21 ans  
48% 22/25 ans  
3,7% - de 26 ans



20,1% sont titulaires du permis B ou AM



25,5% disposent d'un véhicule ou 2 roues



77,9% sont hébergés dans la famille



9,9% sont en logement autonome



12,1% sont sans logement fixe ou hébergés par des amis

La Mission Locale accompagne les jeunes sur ce qui est essentiel pour lever les freins qu'ils peuvent rencontrer.

**34 882** événements

9 045 entretiens de suivi

103 informations collectives

1 920 ateliers





Durant les entretiens, la conseillère peut faire plusieurs propositions au jeune en fonction de ses attentes et de ses besoins.



**7 945** propositions dans le cadre de l'offre de services de la Mission Locale

- ▶ **41,8%** Accès à l'emploi
- ▶ **17,5%** Citoyenneté
- ▶ **18,1%** Formation
- ▶ **6,4%** Logement
- ▶ **0,7%** Loisirs, sports, culture
- ▶ **10,8%** Projet professionnel
- ▶ **4,7%** Santé



**756** jeunes ont reçu une proposition d'emploi + **8,52%**



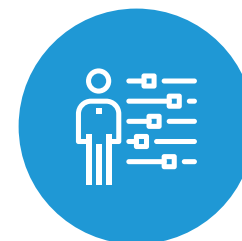
**569** jeunes ont reçu une proposition de formation + **9,85%**



**282** jeunes ont reçu une proposition de projet professionnel - **22,53%**

## Les dispositifs de suivi renforcé

La Mission Locale utilise divers dispositifs et parcours pour accompagner les jeunes vers une insertion sociale et professionnelle durable.



### DIAGNOSTIC APPROFONDI

Entrées **543**  
**91%** des premiers accueils ont eu un diagnostic approfondi  
 Sorties **551**



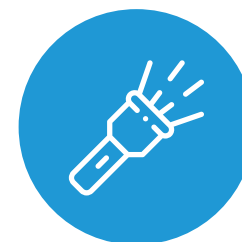
### P.A.C.E.A.

Entrées **179**  
 Sorties **372**



### PARRAINAGE

**3** fin du financement de ce dispositif par la Région Île-de-France en 2023



### P.P.A.E. SUIVI DÉLÉGUÉ DE PÔLE EMPLOI

Entrées **89**  
 Sorties **113**

### CEP

Entrées **299**  
 Sorties **304**

### GARANTIE JEUNES

Entrées **2**  
 Sorties **133**

### CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Entrées **187**  
 Sorties **55**





# La lutte contre le décrochage scolaire

## L'obligation de formation

Dans le cadre de la campagne de lutte contre le décrochage scolaire, l'obligation de formation des 16-18 a permis de suivre un nombre record de mineurs :

**147** jeunes mineurs accompagnés au 31/12/22

44,6% femmes 55,4% hommes

- ▶ 13,33% venant d'un QPV
- ▶ 104 âgés de 17 ans
- ▶ 43 âgés de 16 ans

Tout jeune qui n'est pas en études doit se voir proposer :

- ▶ Soit une entrée dans un parcours scolaire ; le parcours scolaire pourra se faire dans tout établissement du second degré.
- ▶ Soit un emploi, un service civique, un parcours d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.

La mise en œuvre de l'Obligation de Formation a permis de renforcer considérablement les actions en direction de ce public. Sur le bassin sud Essonne, la MLSE est copilote du dispositif avec le CIO d'Étampes afin d'assurer le respect de cette obligation de formation des mineurs.

## Situation des 70 jeunes qui respectent l'obligation de formation

- 21 Contrat en alternance
- 10 En formation
- 17 En scolarité
- 1 En emploi
- 9 Accompagnement CEJ et PACEA
- 12 Sans situation professionnelle



# Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie



**179** jeunes entrés

**287** jeunes en cours d'accompagnement au 31 décembre 2022

**372** jeunes sortis



**RENCONTRER UN CONSEILLER** pour faire un diagnostic de sa situation et de ses compétences



**DÉFINIR UN PARCOURS** adapté à ses besoins (Garantie Jeunes, école de la 2<sup>e</sup> chance, prépa-apprentissage, etc.)



**FORMALISER** un projet personnel et professionnel (formation, stage, emploi, etc.)



**METTRE EN ŒUVRE** son projet professionnel



**ACCÉDER À L'AUTONOMIE** et à l'emploi

## Catégorie de situation de jeunes

- 60 En Emploi
  - 36 en CDD,
  - 25 en CDI
  - 2 Autres
- 13 En alternance
- 49 En formation
- 7 En scolarité
- 1 Contrat de volontariat
- 1 PMSMP

**78,6%** de jeunes ayant démarré au moins une situation emploi, formation ou alternance dans les 12 premiers mois d'accompagnement PACEA

▶ **154 824€** montant total demandé

▶ **187** Jeunes bénéficiaires d'allocation

En fonction de la situation et des besoins du jeune, une allocation peut lui être attribuée. Elle est destinée à soutenir ponctuellement le jeune confronté à un risque d'exclusion professionnelle. Le montant mensuel de l'allocation versé par l'ASP ne peut excéder le Revenu de Solidarité Active (RSA). Le décret n° 2020-1783 du 30 décembre 2020 porte le plafond annuel de l'allocation à six fois le montant mensuel du revenu de solidarité active pour une personne seule, déduction faite de la fraction mentionnée au 1<sup>er</sup> de l'article R.262-9 du code de l'action sociale et des familles.

# Le Contrat d'Engagement Jeune

**Le CEJ a remplacé le 1<sup>er</sup> mars le dispositif de la Garantie Jeune**

À partir du 1<sup>er</sup> mars 2022, lancement du CEJ (Contrat d'Engagement Jeune) un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois pour les jeunes en fonction de leur profil, avec l'objectif de les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi. Quand un jeune signe son contrat, il bénéficie de :

- **Un accompagnement personnalisé** avec une conseillère dédiée tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi
- **Un programme intensif** de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités
- **Une allocation** pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements



Forte mobilisation autour du CEJ avec un dépassement de l'objectif fixé par la DEETS de **+116%**

Plus d'infos sur [1jeune1solution.gouv.fr](http://1jeune1solution.gouv.fr)

**188**  
jeunes entrés

**210** ► situations

**115** ► jeunes (un jeune peut avoir plusieurs situations au cours de l'année).

**Catégorie de situation de jeunes**

- 60** En Emploi (**36** en CDD, **25** en CDI, **2** Autres)
- 52** En formation
- 2** Scolarité
- 7** Contrat de volontariat
- 14** PMSMP
- 14** Immersion en entreprise
- 8** Contrat d'apprentissage
- 1** Contrat de professionnalisation



**LES NIVEAUX**

- **72** Niveau 1 ou 2
- **116** Niveau 3 ou +

En l'état, c'est la nouvelle nomenclature : niveau 3 ou + correspond au niveau V (CAP).

Les jeunes bénéficiaires de cet accompagnement renforcé représente **12%** des jeunes accompagnés.

Toutes les conseillères accompagnent les jeunes dans leurs parcours dont **3 conseillères dédiées** au CEJ collectif.

► **230 624€**  
Allocation CEJ

**Contrat d'Engagement Jeune**

## CEJ Jeunes en rupture

La MLSE est membre de 2 consortiums de partenaires lauréats de l'appel à projet « CEJ Jeune en rupture » de la DREETS.

Ce dispositif a pour objectifs de repérer et accompagner les jeunes les plus éloignés de l'emploi vers l'insertion dans l'emploi.

Nous nous sommes associés aux associations VIRVOL'T et AAPISE pour co-accompagner les jeunes qui ne disposent pas d'une disponibilité suffisante pour suivre le rythme de 15 heures hebdomadaire imposé par le CEJ.

Les parcours proposés ont vocation à répondre à l'ensemble des freins que rencontrent ces jeunes en leur offrant un accompagnement d'une conseillère de la Mission Locale et d'un éducateur de l'une de ces 2 structures.

## Signature du 1<sup>er</sup> contrat CEJ

Le 28 Mars 2022, Samir a été le premier à signer un Contrat d'Engagement Jeune. Un programme personnalisé de 6 mois d'accompagnement intensif avec pour objectif la création de son entreprise et l'obtention de sa capacité de transport poids lourd.



# Mission de service public de l'emploi

## Agir en synergie avec les partenaires de terrain

La Mission Locale vient en appui au recrutement des entreprises et à l'intégration du jeune dans l'emploi.

### Nos principales missions sont :

-  **ANALYSER** LES BESOINS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE
-  **CONSEILLER** DANS LES RECRUTEMENTS
-  **PRÉSÉLECTIONNER** LES JEUNES
-  **ANIMER** DES ATELIERS DE SIMULATIONS D'ENTRETIEN
-  **ACCOMPAGNER** LES JEUNES TOUT AU LONG DE LEURS DÉMARCHES
-  **RÉALISER** UN SUIVI PERSONNALISÉ POUR UNE INTÉGRATION OPTIMALE DANS L'EMPLOI
-  **ANIMER** DES ATELIERS SUR LES MÉTIERS PORTEURS



## Apporter une réponse adaptée aux besoins et aux difficultés des entreprises

La Mission Locale peut prescrire directement un type de contrats aidés appelés PEC et CIE. Ce sont des contrats de travail permettant à un employeur de bénéficier d'aides publiques à l'embauche. Le PEC est un dispositif visant à favoriser l'embauche de personne éloigné de l'emploi. Il favorise l'insertion professionnelle grâce à la mise en place d'une formation et à l'acquisition de nouvelles compétences.



### LE TOP 3 DES EMPLOYEURS EN PEC

- 1 CCEJR**  
Poste d'Animateur/trice enfants jeunesse (11 jeunes pour un contrat de 1 an, certains dont 2 renouvelés) – poste d'Agent de gestion administrative et d'accueil (1 jeune pour un contrat de 1 an qui a été renouvelé 6 mois)
- 2 Le Département**  
Poste d'Agent de gestion administrative et d'accueil (1 jeune pour un contrat de 1 an qui a été renouvelé 6 mois) et poste d'Agent de restauration et d'entretien (1 jeune pour un contrat de 1 an)
- 3 Les mairies**  
Poste d'Agent polyvalent (2 jeunes pour un contrat de 10 mois)

**JOB**

**61**

offres collectées sur l'année

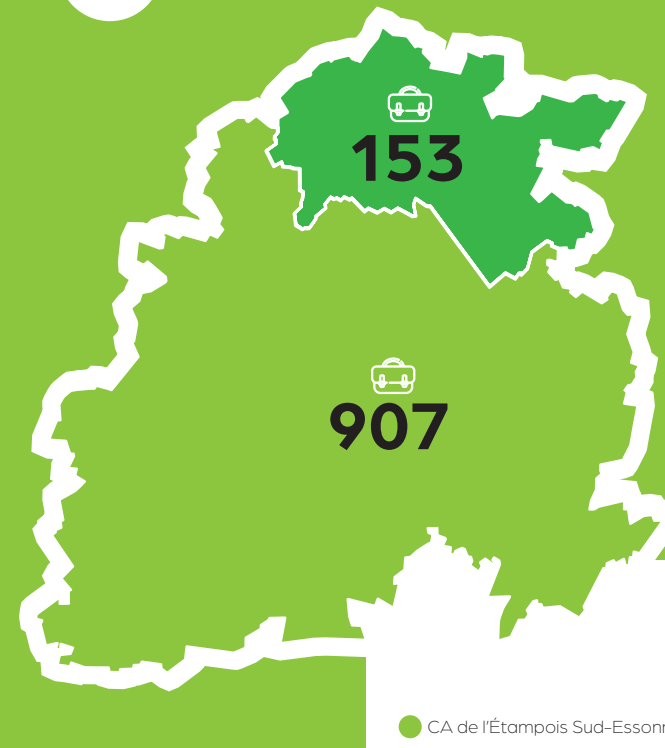
TOP 3 DES SECTEURS RECHERCHÉS :

-  Commerce Vente
-  Administratif
-  Logistique Maintenance

Emploi **1 039**  
+ 13,3%

Formation **265**  
+ 31,8%

Alternance **95**  
- 22%




**1 072**


jeunes en situation professionnelle



## Typologie des contrats signés

 **1 039** CONTRATS DONT

 **CDI 34,5%**  
dont **86,8%** en temps complet

 **CDD 38,8%**  
dont **85,5%** en temps complet

 **Contrats aidés 2,1%**

 **Intérim 24,7%**

 **Contrats d'apprentissage 82%**

 **Contrats de professionnalisation 18%**

## Jeunes en situation professionnelle

	Emploi	Alternance	Formation ou scolarité	Immersion	PEC
CA de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE)	609	68	230	48	6
CC Entre Juine et Renarde (CCEJR)	93	26	34	13	5
Autres EPCI	10	1	1	0	0

● CA de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE) ● CC Entre Juine et Renarde (CCEJR) ● Autres EPCI



## Forum

Le forum sur les métiers et les emplois de l'aide à la personne qui s'est tenu le Mardi 05 Juillet 2022 à Étampes, cet événement a permis de réunir professionnels et candidats autour du thème de l'aide à la personne.

Plusieurs partenaires locaux, tels que des organismes de formation, des structures d'accompagnement professionnel et des entreprises, étaient présents : Action Emploi (SIAE) d'Étampes, l'Association aide à domicile de Morigny Champigny, l'Association intercommunale de maintien à domicile de Lardy, Label Vie Confort d'Étampes, Le centenaire de Pussay, Mon aise Francilien d'Étampes, O2 d'Étampes, Vitalliance d'Étampes, UNA (Union Nationale de l'aide à domicile), l'AFPA de Lardy, le GRETA d'Étampes et HORIZONS d'Étampes.

Les participants ont eu l'occasion de rencontrer directement les recruteurs lors de séances de recrutement. Ces rencontres ont permis des échanges fructueux et des prises de contact prometteuses.



## Job dating

L'entreprise ITM Logistique, située à Mauchamps, avait un important besoin de recrutement pour l'année 2023 suite à l'ouverture d'un nouveau dépôt sur leur site. Plus de 150 postes étaient à pourvoir, notamment des postes de préparateur de commande, cariste, réceptionnaire, etc.

Pour répondre à ce besoin de recrutement, la Mission locale a organisé un événement spécial, un job dating logistique, qui s'est tenu le Mercredi 23 Novembre dans ses locaux. Cet événement a permis aux recruteurs de rencontrer directement le public de jeunes demandeurs

d'emploi. Avant les sessions de recrutement, une information collective a été organisée afin de présenter le secteur d'activités ainsi que les postes disponibles. Les candidats ont pu mettre en valeur leurs compétences et leurs motivations lors des entretiens. Cet événement a été une véritable opportunité pour les jeunes de trouver un emploi stable et de développer leur carrière au sein d'une entreprise dynamique.



## Actions SOS Rentrée

68 jeunes

37 femmes  
31 hommes

Parmi la majorité de ces jeunes, la plupart ont intégré le dispositif CEJ (Contrat d'Engagement Jeune), ou ont été orientés vers d'autres structures d'accompagnement telles que l'EPIDE, l'E2C (École de la Deuxième Chance) ou Prépa Jeune.

De manière encourageante, 4 jeunes ont réussi à décrocher un contrat à durée indéterminée (CDI), tandis que 3 jeunes ont signé un contrat à durée déterminée (CDD) et 1 jeune a poursuivi une alternance en contrat d'apprentissage.

De plus, 2 jeunes ont entamé une formation pour continuer leur parcours professionnel. Ces résultats sont le fruit des efforts conjoints des jeunes concernés, des structures d'accompagnement et des partenaires engagés dans la réussite de ces jeunes.





# Les nouvelles actions

## pour favoriser la mobilité dans le sud Essonne

La mobilité est le frein majeur à l'insertion surtout dans le sud Essonne. Pour pallier à cette difficulté, nous avons mener plusieurs actions :

### Continuer notre partenariat avec Essonne Mobilités

Après un diagnostic effectué par un conseiller mobilité de Essonne Mobilités, les jeunes de la mission locale peuvent obtenir une aide pour financer le permis de conduire, le permis AM, le BSR mais également une aide à la location de deux-roues motorisés, de vélos ou de voitures.

**20 orientations** ont été effectuées exclusivement pour une aide au financement du permis de conduire, toutes concernant un projet professionnel qui nécessite d'être véhiculé : restauration, aide à la personne, métiers du bâtiment, logistique, espaces verts.

### Mobilité internationale

**VOYAGE EN ESTONIE** Le séjour a permis à 3 jeunes de se réinscrire dans une dynamique positive de revalorisation et d'estime de soi permettant de retrouver confiance en soi et de gagner en assurance.



JEUNES BÉNÉFICIAIRES PAR COMMUNE



Cette année, la MLSE s'est donnée comme objectif de travailler sur la mobilité des jeunes dans une logique de parcours pour trouver un emploi ou une formation.

### Mobiliser davantage les moyens financiers mis à disposition par la Région Île-de-France

**7980€** de chèques mobilité  
(4092€ en 2021)

Le dispositif Chèque Mobilité permet aux jeunes inscrits en Mission locale de bénéficier d'une aide pour leurs déplacements dans le cadre de leur insertion professionnelle.

#### Bénéficiaires :

**109** jeunes pour effectuer les démarches de recherche d'emploi (entretiens, tests, job dating, forums, informations collectives)

**26** jeunes pour une entrée en Parcours d'Entrée dans l'Emploi (PEE)

**24** jeunes en formation qualifiante

**21** jeunes pour se rendre le premier mois aux ateliers collectifs

**1300€** d'aide financière de la Région Île-de-France pour l'obtention du permis B. Ainsi, selon les tarifs pratiqués par l'auto-école, l'aide peut permettre de financer tout ou partie de la formation à la conduite.



### AIDES FINANCIÈRES

▶ **280** Demandes

▶ **30 696€** Montant total des aides à l'insertion



### Répondre à 2 appels à projets

Lauréate de l'appel à projet de la cohésion des territoires, nous avons fait l'acquisition de 2 simulateurs de conduite pour entraîner les jeunes à conduire entre deux séances de conduite en auto-école.

### NOUVEAUTÉ : LES SIMULATEURS DE CONDUITE

Depuis le 29 novembre 2022, la Mission Locale met à disposition deux simulateurs de conduite pour les jeunes, afin de les familiariser avec la conduite et les aider à obtenir leur permis plus rapidement.

Le processus commence par l'inscription des jeunes à une séance d'information collective, au cours de laquelle l'outil est présenté, son fonctionnement est expliqué et les profils sur le logiciel de participants sont créés pour l'entraînement. Ensuite, des rendez-vous individuels d'une heure sont fixés pour les séances d'entraînement, qui ont lieu une fois par semaine. Deux personnes peuvent s'entraîner simultanément pour maximiser l'utilisation des simulateurs. Au total, six créneaux horaires sont disponibles le matin et six l'après-midi, offrant ainsi aux jeunes de multiples opportunités pour s'exercer.

Cette initiative vise à offrir aux jeunes une expérience pratique et immersive de la conduite, en complément de leur apprentissage théorique, afin de les préparer de manière optimale à l'obtention de leur permis de conduire.



# Le partenariat local

## pour faciliter l'autonomie des jeunes dans le sud Essonne

La MLSE entretient des liens étroits avec les acteurs du territoire.

Plusieurs contraintes peuvent empêcher l'accès à un emploi.

Les conseillères proposent un suivi personnalisé tout au long de leur parcours.



### HANDICAP

**89** ▶ jeunes sont inscrits avec une RQTH

**37** femmes **52** hommes

**21** sont en emploi (17 en CDI et 4 en CDD)

**10** sont en formation et **3** sont scolarisés.

**29** jeunes ont été accompagnés dans l'élaboration du dossier MDPH.

**28** ▶ jeunes accompagnés n'ayant pas de reconnaissance RQTH mais avaient un dossier en cours à la MDPH avec un suivi (SESSAD, IME, IMPOR, CMP, ASE...)

### SANTÉ

#### CODÈS 93

La Mission Locale Sud Essonne en partenariat avec le Codès 93 lancent des ateliers Santé.

**55** ▶ jeunes présents **6** ▶ ateliers

**29** femmes **26** hommes

Grâce au soutien de l'ARS, des rencontres et moments d'échanges se sont déroulés du 17 Novembre au 22 Décembre 2022, soit un atelier par semaine avec différentes thématiques abordées. Les objectifs des ateliers sont de développer et renforcer les compétences psychosociales grâce à la gestion du stress à travers l'identification des sources de stress et les solutions concrètes pour les gérer.



#### PARTENAIRE CDPS

**45** ▶ jeunes présents

**24** femmes

**21** hommes

#### PARTENAIRE OPPELIA

**85** ▶ jeunes présents

**31** femmes

**8** ▶ ateliers

**54** hommes

#### PAEJ

**58** ▶ jeunes reçus

**226** ▶ entretiens réalisés soit entre 3 et 4 rdv par jeune en moyenne

**33** ▶ orientations vers un psychologue ont été réalisées, le nombre a presque doublé par rapport à 2021



### JUSTICE

CHACUN PEUT SE TROUVER EN DIFFICULTÉ AVEC LA JUSTICE, POUR LUI-MÊME OU SES PROCHES.

La conseillère référente aide à décrypter puis à régulariser les situations au plus vite. Elle travaille en étroite collaboration avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), l'unité éducative en milieu ouvert (UEMO) et la maison de la justice et du droit.

**29** ▶ jeunes suivis accompagnés dont **4** mineurs

**160** ▶ entretiens



### RÉFUGIÉS

PARTENARIAT AVEC L'OFFI ET LES CENTRES HÉBERGEMENTS LOCAUX

**22** ▶ jeunes réfugiés accompagnés à la Mission Locale grâce à une étroite collaboration avec les partenaires locaux :

**3** femmes **19** hommes

**9** ▶ jeunes en PACEA signataire du CIR

Les partenaires  
COALLIA  
CADA  
Le Foyer de la Juine  
La cité Bethléem de Souzy-la-Briche

### LOGEMENT

POUR PENSER À L'EMPLOI, IL FAUT AUSSI AVOIR UN TOIT



**8** ▶ permanences CLLAJ **59** ▶ jeunes ont bénéficié d'informations et conseils sur le logement.

Nous avons organisé une rencontre partenariale avec 5 organismes  
Le CHU d'Étampes, HUDA HUANISME d'Étampes, HUDA COALLIA d'Étampes, HUDA Cité BETHLEEM à Souzy-la-Briche et le CADA d'Étampes.



## JEUNESSE EN ACTION

Nous avons organisé 2 sessions, une en avril et une en septembre, dans le but d'accompagner les jeunes vers l'insertion professionnelle. À la fin de ces sessions, la majorité des jeunes participants ont été orientés vers le dispositif CEJ (Contrat d'Engagement Jeune). Nous sommes heureux de constater que parmi eux, un jeune a réussi à décrocher un contrat à durée indéterminée (CDI), tandis que trois jeunes ont obtenu des contrats à durée déterminée (CDD). Ces résultats sont encourageants et témoignent de l'efficacité de l'action dans la création d'opportunités professionnelles pour les jeunes.

**19 ▶ jeunes**      **2 ▶ sessions**

 **4<sup>(1)</sup>** femmes       **13<sup>(2)</sup>** hommes

<sup>(1)</sup> 2 en avril et 2 en sept.  
<sup>(2)</sup> 5 en avril et 8 en sept.



## Des actions spécifiques pour une meilleure préparation des jeunes à leur insertion professionnelle

Cet accompagnement spécifique leur permet d'une part d'acquérir le savoir-être requis dans le monde professionnel, de gagner en maturité et d'autre part de développer de nouvelles compétences.

Dispositifs d'accompagnement, non mixte, spécialement conçue pour accompagner et soutenir les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle. Il vise à favoriser leur accès à l'emploi, à renforcer leurs compétences professionnelles et à promouvoir l'égalité des chances. L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'égalité entre les sexes et de les accompagner dans la construction d'un parcours professionnel.

Sensibilisation pour informer les jeunes sur les enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes, les stéréotypes de genre, les discriminations et les droits fondamentaux. Des ateliers sont également proposés pour renforcer la connaissance et la compréhension de ces problématiques.



# Perspectives 2023



## METTRE EN PLACE DES ACTIONS INNOVANTES



Nous souhaitons mettre en place des parcours de formation en interne avec pour objectif l'employabilité des jeunes. Au fil des années, nous avons développé une offre de services permettant d'obtenir des outils et des compétences transférables en entreprise.

## RENFORCER LE PARTENARIAT DANS LE SUD ESSONNE



L'un des freins à l'autonomie est la mobilité, entreprises et jeunes ont des difficultés de déplacement et afin de pallier à cela, nous souhaitons étoffer notre portefeuille d'entreprise provenant du tissu local. Nous présenterons notre mission de service public vers l'emploi aux entreprises du groupement d'entreprises du sud Essonne G2ET.

## ÉTOFFER LA RELATION ENTREPRISES



Nous allons organiser des rencontres entre les entreprises et les jeunes tout au long de l'année 2023 : le SDIS 91 à Angerville, Job dating alternance à Étampes, Forum sur l'autisme à Étréchy et bien d'autres événements.

## APPORTER DES SOLUTIONS DE FORMATION



L'une des particularités du sud Essonne est le manque de sites de formation et peu de centres de réinsertion qui se trouvent dans le nord de l'Essonne ou hors du département. La MLSE souhaite expérimenter avec l'E2C, une formation décentralisée à Étampes. Celle-ci consiste à former les jeunes qui ne peuvent se rendre quotidiennement au site de Ris Orangis mal desservi par les transports. L'E2C propose un parcours de formation et d'accompagnement individualisé pour les jeunes sans qualification, ou titulaires d'un BEP, CAP, Bac ou équivalent, éloignés de l'emploi, souhaitant accéder à un emploi ou une formation. L'E2C est un partenaire qui rentre dans le cadre d'une solution structurante du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).



**POUR AGIR AU PLUS PRÈS DES JEUNES... IL CONVIENT DE CRÉER DES LIEUX SUSCEPTIBLES DE CONCERNER TOUTS LES ASPECTS DE LEUR VIE SOCIALE ET INDIVIDUELLE. CELA DOIT PERMETTRE DE TRAITER LES DIFFÉRENTS ASPECTS D'UN MÊME PROBLÈME ET, POUR SA SOLUTION, DE RÉALISER TOUTES LES INTERCONNEXIONS SOUHAITABLES.**

BERTRAND SCHWARTZ



# Lexique

## NIVEAU DE FORMATION

### Ancienne nomenclature

**Niveaux II et I :** Sortie avec un diplôme de niveau supérieur à bac+2 (licence, maîtrise, master 1 et 2, doctorat, diplôme de grande école).

**Niveau III :** Sortie avec un diplôme de niveau Bac + 2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

**Niveau IV :** Sortie des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandon des études supérieures sans diplôme.

**Niveau V :** Sortie après l'année terminale de CAP ou BEP ou sortie de 2<sup>nd</sup> cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première).

**Niveau VI et V bis :** Sortie en cours de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup>) ou abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

## ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

**Entrée en formation :** Formation du conseil régional, autre formation hors conseil régional, retour formation initiale dans l'année.

**Entrée en situation :** Entrée en emploi, alternance ou formation dans l'année.

**Entrée en situation d'alternance :** Contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage.

**Entrée en situation d'emploi :** Tout type de contrat de travail hors contrat en alternance.

**Événement :** Toute nature de contact avec le jeune sur l'année (entretien individuel, téléphone, SMS, atelier, etc.).

**Jeune accompagné :** Le jeune est dit accompagné lorsqu'il a eu au moins un entretien individuel, un atelier ou une information collective au cours de l'année.

**Jeune en contact :** Le jeune est dit en contact lorsqu'il a été en relation une fois dans l'année, avec un conseiller de la Mission Locale, et ce par quelque moyen que ce soit.

**N.E.E.T :** Not in Education, Employment or Training est une classification sociale d'une certaine catégorie de personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation.

**PEC :** L'accompagnement en « Parcours Emploi Compétences » réalisé par la Mission Locale est centré sur les prescriptions du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) des publics éloignés du marché de l'emploi en signant un contrat tripartite avec des employeurs publics et associations. Il prévoit l'acquisition de compétences transférables du bassin d'emploi ou à d'autres métiers qui recrutent et à l'accès à une formation.

**Premier accueil :** Jeune qui a bénéficié pour la première fois d'un entretien avec un conseiller de la Mission Locale.

**Proposition :** Lorsqu'une offre de service d'un partenaire ou de la Mission Locale est proposée à un jeune, cela devient une « proposition » qui fait l'objet d'un suivi.

**RQTH :** Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) est une décision administrative délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques. Une procédure de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé est engagée à l'occasion de l'instruction de toute demande d'attribution ou de renouvellement de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) auprès de la MDPH.

## TERRITOIRE

**EPCI :** Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

**QPV :** Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Ils ont été identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitants.

**SPE :** Service Public de l'Emploi est l'ensemble formé par les multiples organismes et agences mises en place par les administrations publiques, dans le but de lutter contre le chômage.

## AIDES FINANCIÈRES

**ASP :** Agence de Services et de Paiement organisme de paiement public dédié à la mise en place de politiques publiques, au niveau européen, national et territorial.

**Allocation PACEA et CEJ :** Soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles, un jeune inscrit dans le dispositif PACEA ou CEJ ne perçoit ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

**Chèque mobilité :** Dispositif régional d'aide à la mobilité.

**FDAJ :** Fond d'aide aux jeunes.

## CONVENTIONS ET DISPOSITIFS

### Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) :

Dispositif pour les jeunes âgés de 16 à moins de 26 ans, qui se trouvent en situation de précarité et qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET). L'objectif principal de ce dispositif est de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Les bénéficiaires sont accompagnés par la Mission Locale, qui leur propose des activités individuelles ou collectives. En plus de l'accompagnement personnalisé, les jeunes bénéficient également d'une aide financière, cette aide vise à faciliter leurs démarches et leur accès à l'emploi.

**Le conseil en évolution professionnelle (CEP)** constitue une opportunité de faire le point sur sa situation professionnelle et, le cas échéant, d'élaborer, de formaliser et de mettre en oeuvre une stratégie visant l'évolution professionnelle, l'insertion, le développement des compétences, la transition professionnelle, la reprise ou création d'activité, etc..

**Contrat d'intégration républicaine (CIR)** est conclu entre l'État français et tout étranger non européen admis au séjour en France souhaitant s'y installer.

**Diagnostic approfondi :** Période permettant de définir la modalité d'accompagnement la plus adaptée à la situation du jeune.

### Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers Emploi et l'Autonomie (PACEA) :

Nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Le PACEA s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. En amont de la contractualisation d'un PACEA, un diagnostic approfondi de la situation du jeune est réalisé.

### Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue (PIAL) :

Phase du PACEA d'une durée de 3 à 6 mois pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans, de nationalité extra européenne, en possession de documents d'identité valides, mentionnant une autorisation de travail, et ayant besoin d'une formation linguistique en français pour faciliter l'insertion professionnelle.

**Parrainage :** Un dispositif de la Région Île-de-France d'accompagnement réalisé par la Mission Locale qui consiste à faciliter l'accès ou le maintien dans l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en les faisant accompagner individuellement par des personnes bénévoles. Cette démarche nécessite de mobiliser le tissu économique et social et prévenir les discriminations à l'emploi. Les personnes concernées par le parrainage connaissent des difficultés et des obstacles spécifiques à l'emploi. Les parrains sont des hommes ou des femmes qui présentent des aptitudes de médiateur et manifestent la volonté de s'engager dans cette démarche.

**PMSMP :** une période de mise en situation en milieu professionnel qui s'apparente à un stage.

**PPAE :** Programme Personnalisé d'Accès à l'Emploi. La Loi N°2008-758 relative aux droits et devoirs des demandeurs d'emploi précise qu'il est élaboré et actualisé conjointement par le demandeur d'emploi et Pôle emploi. Cet organisme pourra avoir la charge du PPAE uniquement si le demandeur d'emploi concerné a été orienté vers l'un de ces organismes.





**ORIENTATION**



**EMPLOI**



**FORMATION**



**LA MISSION LOCALE  
SUD ESSONNE**  
**est là  
pour toi**



**CITOYENNETÉ**



**SANTÉ**



**LOGEMENT**



[mission.locale@mlse-mlidf.org](mailto:mission.locale@mlse-mlidf.org)



[missionlocalesudessonne.com](http://missionlocalesudessonne.com)



**Siège social**

140 rue Saint Jacques  
91150 Étampes

Du lundi au mercredi : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30  
Jeudi et vendredi : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 16h30

**Permanence Étréchy**

26, rue Jean Moulin  
91580 Étréchy  
Mardi : 9h – 12h

**Permanence Angerville**

13, avenue du Général Leclerc  
91670 Angerville  
Lundi : 14h – 17h

**Centre social  
Rosa PARKS**

Boulevard Montfaucon  
91150 Étampes  
Mardi : 14h – 17h30

**Centre social  
Camille CLAUDEL**

119 Bd Saint-Michel  
91150 Étampes  
Mardi : 14h – 17h30

**Centre social  
Jean CARMET**

1 Rue des Noyers Patins  
91150 Étampes  
Mercredi : 14h – 17h30

